



Bois-Guillaume Rotor Club

Association Loi 1901 / ROUEN

N° W763004819 du 01/09/2008

www.bg-rotorclub.fr / contact@bg-rotorclub.fr



Bois-Guillaume Rotor Club

Association Loi 1901 / ROUEN

N° W763004819 du 01/09/2008

www.bg-rotorclub.fr / contact@bg-rotorclub.fr



REÇU DE COTISATION (à remettre à l'adhérent)

Reçu la somme de _____ €, au titre de la cotisation de la saison 2017-2018.
(Ce versement ouvre droit à la participation aux assemblées générales de l'association)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Adhérent d'un autre club affilié à la FFAM Oui Non

Fait à Bois-Guillaume, le

Le Président

Licence cadet (nés en 2004 ou après) : **17,00€** (Club : 9,50 + F.F.A.M : 7,50)
Licence junior 1 (nés en 2002 ou 2003) : **32,00€** (Club : 17,50 + F.F.A.M : 14,50)
Licence junior 2 (nés en 2000 ou 2001) : **53,00€** (Club : 28,50 + F.F.A.M : 24,50)
Licence adulte (nés en 1999 ou avant) : **87,00€** (Club : 43,00 + F.F.A.M : 44,00)
Les autres adhérents déjà licenciés à la FFAM : **43,00€**
Licence FAI : **12,00€** (F.F.A.M : 12,00)
La licence découverte : **20,00€ valable 2 mois**. Renouvelable une seule fois.

Licence envoyée par mail au bénéficiaire en format numérique.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne. **Joindre un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'aéromodélisme. Pour les mineurs, une autorisation parentale ou du représentant légal.**

BULLETIN D'ADHÉSION 2017-2018 (à conserver par l'association)

Monsieur Madame

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

Contact à prévenir en cas d'accident :

Téléphone du contact à prévenir :

Certificat médical : OUI NON

N° de licence :

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif, des statuts et du règlement intérieur, déclare vouloir adhérer à l'association B-G Rotor Club et de recevoir ses messages transmis par tous les moyens. Il autorise le bureau directeur à prendre toutes dispositions urgentes que la sécurité ou la santé pourraient exiger.

Fait à Bois-Guillaume, le

L'adhérent (signature précédée de la mention « lu et approuvé »)